



Plan National d'Action Loutre d'Europe

Déclinaison régionale Bretagne

Bilan 2011



Décembre 2011

Réalisé pour :

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Bretagne

Avec le soutien de :





Groupe Mammalogique Breton -www.gmb.asso.fr
Maison de la Rivière - 29450 Sizun
tél. : 02 98 24 14 00 - fax : 02 98 24 17 44
courriel : contact@gmb.asso.fr

Plan National d'Action Loutre d'Europe

Déclinaison régionale Bretagne

Bilan 2011

Franck SIMONNET¹
avec la collaboration de Catherine Caroff²

Décembre 2011

Rapport d'activité relatif à la convention relative à l'attribution d'une aide du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer à l'association « Groupe Mammalogique Breton ».

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est **agréé Association de protection de la nature au niveau régional** et est membre de **France Nature Environnement**.



¹ Chargé de missions « mammifères semi-aquatiques » au Groupe Mammalogique Breton

¹ Chargée de missions « médiation - sensibilisation » au Groupe Mammalogique Breton, en charge de la mise en place des Havres de Paix

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
LA DECLINAISON EN BRETAGNE	3
BILAN DES ACTIONS 2011	4
1. Connaissance	4
<i>1.1 Suivi régional de la Loutre d'Europe (Action 1)</i>	4
<i>1.2 Suivi des fronts de recolonisation (Action 2)</i>	4
<i>1.3 Suivi de la mortalité, autopsies et risques sanitaires (Actions 7 et 26)</i>	6
2. Cohabitation et Conservation	7
<i>2.1 Cohabitation Loutre/Aquaculture (Actions 8, 9 et 10)</i>	7
<i>2.2 Diminution du risque de collision routière (Actions 17)</i>	14
<i>2.3 Mise en place de Havres de Paix (Actions 20)</i>	15
3. Communication	15

INTRODUCTION

La France s'est engagée dans un Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015) qui a pour objet « *le maintien des populations existantes et le retour [de l'espèce] sur son ancienne aire de répartition, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines* ». Il expose cinq objectifs et fixe 31 actions (voir en annexe). Chaque région peut adopter son propre niveau de déclinaison, de l'écriture complète d'un Plan régional à de simples actions d'opportunité.

En Bretagne, un Comité de Pilotage s'est réuni le 7 juillet 2011 et une déclinaison « semi-complète » a été décidée, correspondant à l'application du plan, sans réécriture régionale. Le présent rapport rend compte des actions menées au cours de l'année 2011.

Remerciements :

Nous tenons à remercier toutes les personnes participant au recensement de la Loutre, des cas de mortalité, à la veille sur les zones de recolonisation. Sans elles, le travail de suivi de l'espèce ne serait pas possible. Nous remercions également les personnes ayant bénévolement participé à la construction de catiches artificielles ainsi qu'aux autopsies.

LA DECLINAISON EN BRETAGNE

Pour rappel, en Bretagne la Loutre a pu, à partir de ses noyaux de populations relictuels (centre-ouest et Sud-Est), recoloniser de nombreux cours d'eau au cours des 30 dernières années. Elle occupe aujourd'hui la majeure partie du Morbihan et du Finistère, une grande moitié Ouest des Côtes d'Armor et seulement une frange marginale de l'Ille-et-Vilaine (Simonnet, 2010¹).

De nombreuses actions de suivi et de conservation de l'espèce ont déjà été mises en œuvre en Bretagne, grâce en particulier au dispositif des Contrats-Nature, dispositif du Conseil Régional soutenu par les quatre Conseils Généraux (Simonnet et Caroff, 2009²). Ainsi, la **répartition** de l'espèce est-elle bien connue, tandis que la **sensibilisation** des différents gestionnaires et usagers, la **préservation des habitats** et la prise en compte de la **problématique routière** sont déjà en partie mis en œuvre.

L'enjeu régional principal est aujourd'hui le maintien de la dynamique des noyaux de populations à l'origine de la recolonisation, la consolidation de celle-ci et sa poursuite en Haute-Bretagne, de façon à permettre une **reconnexion avec les populations isolées de Normandie et de Mayenne**. Les priorités sont :

- Poursuivre le suivi de la répartition, en particulier de la recolonisation
- Anticiper et résoudre les problèmes potentiels de **cohabitation avec l'aquaculture**
- Accentuer les efforts pour diminuer la **mortalité routière**
- Améliorer la **sensibilisation** des gestionnaires et usagers et la mise en œuvre d'actions de **préservation des habitats**, en particulier en Haute-Bretagne.

Une note présentant cette déclinaison régionale et reprenant les actions à mener selon les fiches du PNA a été rédigée et est présentée en annexe. Ces actions peuvent se regrouper en quatre thématiques : Connaissance, Cohabitation, Conservation et Communication

¹ Simonnet F. 2010. Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques en Bretagne In « La biodiversité des milieux aquatiques de Bretagne » – Actes du XIIème Colloque régional d'Eau et Rivières de Bretagne.

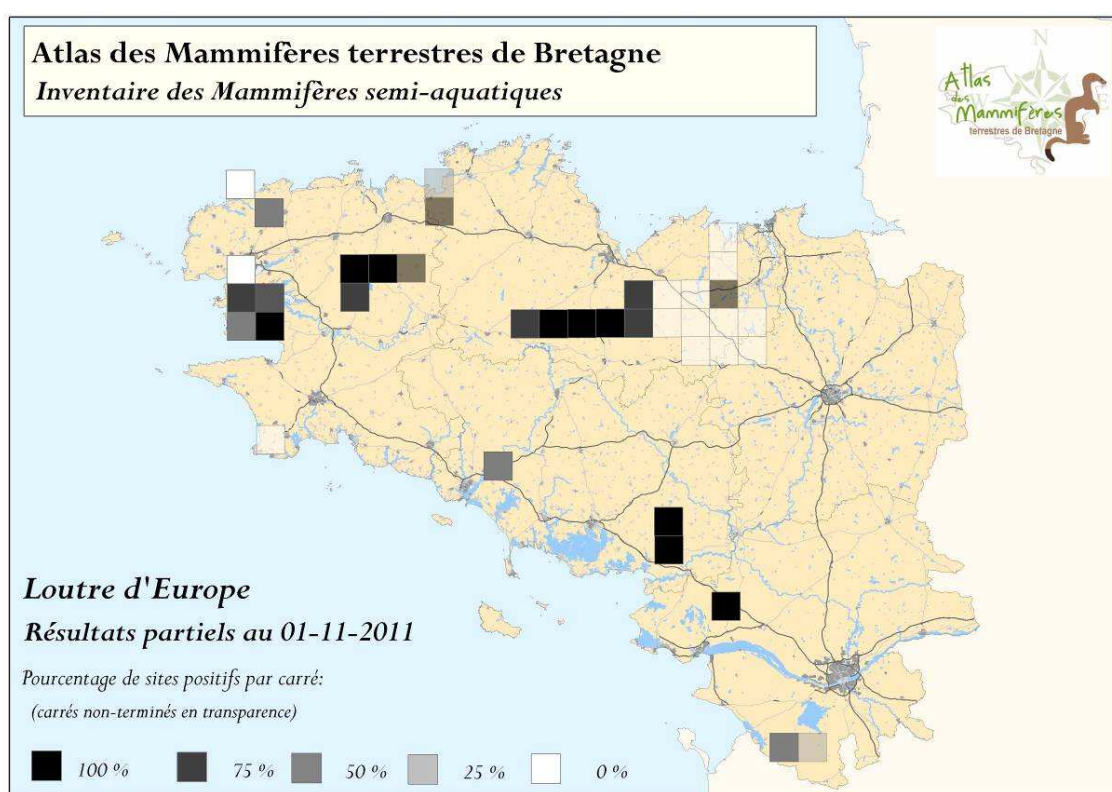
² Simonnet F. et Caroff C. 2009. Contrat-Nature « Mammifères Semi-Aquatiques de Bretagne » - Bilan. Groupe Mammalogique Breton, 30 p.

BILAN DES ACTIONS 2011

1. CONNAISSANCE

1.1 Suivi régional de la Loutre d'Europe (Action 1)

Le suivi de la répartition de l'espèce selon le protocole national est pris en charge par l'Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne³. Actuellement, sur 38 carrés 10x10 km et 114 sites prospectés⁴, la Loutre d'Europe a été recensée sur 24 carrés et 68 sites (60 %) sur la région Bretagne et la Loire-Atlantique.



Liste des prospecteurs : Ballot Jean-Noël, Bithorel Benoît, Bretagne Gilles, Catroux Hubert, Chenaud Nicolas, Cohin Elyan, Corre David, Corvisier Catherine, Coulomb Yannick, Davoust Pierre, Decraemere Charline, Defernez Lucie, Defernez Philippe, Derlot Lenaïg, Dubos Thomas, Favre Audrey, Fleury Ludovic, Grémillet Xavier, Guéguen Ségolène, Heugas Tiphaine, Inizan Marie, Jamet Cédric, Knaebel Benjamin, Le Campion Thomas, Lefeuvre Clémence, Lelant Vanessa, Leroy Anaïs, Levé Frédéric, Mercier Laurent, Penvern Julien, Pilier Jonathan, Simonnet Franck, Thiaux Yves.

1.2 Suivi des fronts de recolonisation (Action 2)

Le suivi des fronts de recolonisation a été assuré en 2011 par des prospections spécifiques de certains bassins versants et par la veille du réseau loutre du GMB.

³ Programme financé par la Région Bretagne, le FEDER, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan, la DREAL Bretagne et la DREAL Pays de Loire.

⁴ Le protocole standardisé de recensement de la Loutre consiste à prospecter 600 mètres de berge de cours d'eau sur 4 sites par carré 10x10 km Lambert 93 à la recherche des indices de présence

Prospections ciblées

Les prospections ciblées ont concernées les bassins versants de l'Arguenon, du Canut Nord et de la Rance. Sur la Rance, la prospection coordonnée de 17 sites en mars 2011 n'a pas permis de découvrir un seul indice. Sur le Canut Nord, où des indices de présence étaient observés il y a quelques années, plus aucun indice n'a été détecté. Sur l'Arguenon, qui a fait l'objet d'un franc début de recolonisation avec preuves de reproductions en 2006-2007, une prospection coordonnée a eu lieu en mars 2011. De façon surprenante, très peu d'indices ont été détectés, uniquement deux vieilles épreintes sur deux des douze sites prospectés. Ces résultats semblent indiquer un recul de la recolonisation encore jamais observé sur un bassin versant. Des prospections complémentaires devront venir préciser la situation.

Réseau de veille

A la pointe Finistère, c'est la veille permanente du réseau d'observateurs qui a permis la découverte d'indices de présence de l'espèce sur plusieurs cours d'eau jusqu'alors inoccupés. Ainsi, en 2011, des indices ont été signalés sur le Quillivaron, l'Aber Benoît, l'Aber Ildut, ainsi que le Lopic (ruisseau côtier de la baie de Douarnenez) et sur la Rivière de Pont l'Abbé.

Sur le front Est, quelques observations d'épreintes ont également été faites sur de nouveaux bassins versants, sur la Chère et sur l'Yvel.

Ces observations (pour le détail, voir l'*Epreinte n°3*, en annexe) montrent vraisemblablement les prémices d'une recolonisation prochaine ou en cours.

Etat de la recolonisation

Ces observations sont concordantes avec celles de l'année 2010 lors de laquelle :

- des prospections sur l'Aff n'avaient pas permis de découvrir d'indices sur des zones où l'espèce était présente au milieu des années 2000
- des épreintes avaient été observées sur la Vilaine moyenne et sur le Kerharo (principal ruisseau côtier de la baie de Douarnenez)

Ainsi, la recolonisation de la pointe Finistère se montre-t-elle toujours dynamique, tandis qu'on observe une situation contrastée sur le front Est où des bassins versants ayant montré un début de recolonisation (Aff, Canut, Arguenon) semblent aujourd'hui moins occupés tandis que quelques signes de passage d'individus (Vilaine, Yvel, Chère) suggèrent que la dynamique de recolonisation n'est pas pour autant stoppée.

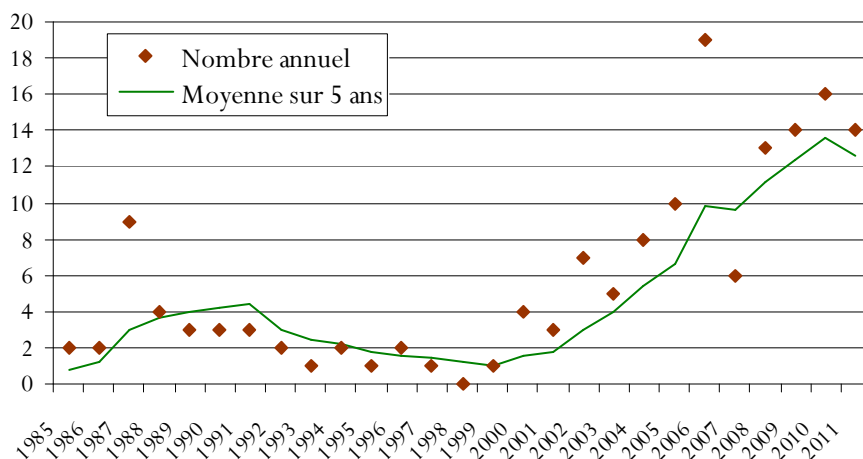
En résumé, **la dynamique de recolonisation se poursuit à l'Ouest mais semble freiner à l'Est**. Les raisons de ce ralentissement ne sont pas clairement connues, mais l'hypothèse d'une conjonction de facteurs environnementaux (mortalité routière, moindre qualité des habitats entraînant une dynamique des populations plus faible) peut être avancée. Des prospections complémentaires et un recul sur plusieurs années seront nécessaires pour mieux appréhender la situation.

Observateurs : Benoît Bithorel, Catherine Caroff, Hubert Catroux, Johann Cherveaux, Lucie Defernez, Philippe Defernez, Thomas Dubos, Emmanuel Fortumeau, Antoine Gergaud, Xavier Grémillet, Tiphaine Heugas, Marie-Bernadette Inizan, Patrick Lanio, Guillaume Loaec, Thomas Le Campion, Anaïs Leroy, Frédéric Levé, Laurent Malthieux (ONEMA), Laurent Mercier, Sandrine Michel, Nadine Nicolas, Sylvie Pianalto, Jean-Marie Rellini (ONEMA), Jennifer Robinson, Franck Simonnet, Kevin Sourdrille.

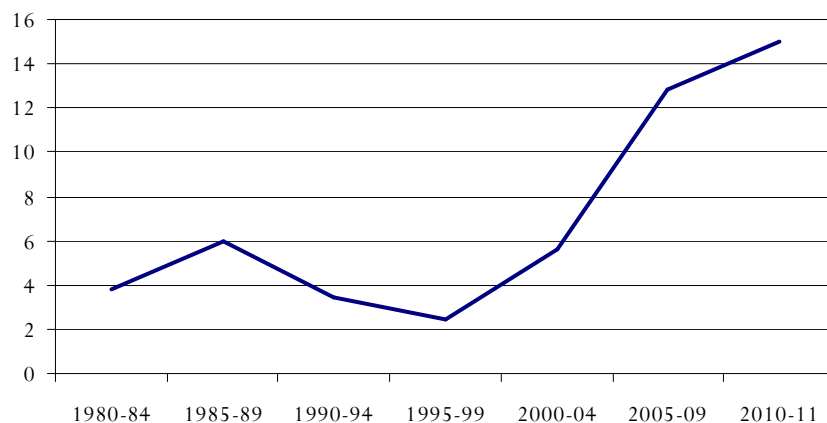
1.3 Suivi de la mortalité, autopsies et risques sanitaires (Actions 7, 26)

Suivi de la mortalité

Le recensement des cas de mortalité et la récolte des cadavres pour autopsie se sont poursuivis en 2011. Ce sont 16 nouveaux cas de mortalité qui ont été recensés, dont **14 par collision routière**⁵, soit dans la moyenne des 5 années précédentes (13,6 – voir graphiques page suivante).



Nombre de collisions routières recensées par an et moyenne sur 5 ans
(la moyenne indiquée en 2011 est la moyenne sur les années 2007-2011)



Nombre moyen annuel de collisions routières recensées par demi-décade

Concernant les deux autres cas, la cause de la mort est inconnue pour l'un et une **destruction volontaire est suspectée** pour le second. L'autopsie de ce second individu a montré que la mort était due à un ou plusieurs impacts violents au niveau de la tête ayant entraîné une perforation du museau et un traumatisme cérébral mortel (voir rapport d'autopsie en annexe).

⁵ portant à 200 le nombre de collisions routières recensées depuis 1980

Observateurs : Elodie Bideau, Laurent Cadin, Fédération des Chasseurs du Morbihan, Gilles François, M. Glorennec, Christophe Jagu, Gérard Jeannot (ONEMA), Thomas Le Campion, Olivier Le Cam, Ronan Le Mener, Pierre Le Roc'h, Serge Lemeunier, Claude Nicolas, Xavier Personnic, M. Rickards

Autopsies et risques sanitaires

Deux séances d'autopsie ont permis d'autopsier 17 loutres en 2011. Outre la détermination de la cause de la mort (généralement la vérification d'un cas de collision routière), ces séances permettent de réaliser des prélèvements d'organes ou d'échantillons d'organes afin de mettre ce matériel à disposition des chercheurs réalisant des études génétiques, ecotoxicologiques ou parasitologiques.

Ainsi, en 2011 le GMB a-t-il mis à disposition d'une doctorante de l'Université de Cardiff, Eleanor Scherrard-Schmidt, réalisant une **étude des parasites des voies biliaires** de la Loutre d'Europe (Plathelminthes), 22 vésicules biliaires récoltées en Bretagne (vésicules stockées les années précédentes ou récoltées au cours de l'année).

Participants aux autopsies : Ludovic Fleury, Sébastien Gauthier (ONCFS 56), Xavier Grémillet, Tiphaine Heugas, Françoise Nunez, Franck Simonnet, Frédéric Touzalin

2. COHABITATION ET CONSERVATION

2.1 Cohabitation Loutre / Aquaculture (Actions 8, 9 et 10)

Contexte

Ayant constaté des dégâts sur une salmoniculture, le GMB a mené des actions de médiation pour assurer la cohabitation de cette activité avec la Loutre⁶. Dans le cadre du plan national, cette exploitation est devenue une **pisciculture test** à l'échelle nationale.

En mars 2011, le pisciculteur de la **Salmoniculture des Monts d'Arrée** à Huelgoat (29) a constaté des pertes importantes dans un étang. A l'occasion d'une visite du site dans un autre cadre, le GMB a constaté une très forte densité d'épreintes et d'empreintes de Loutre sur des coulées entre cet étang et la rivière, suggérant une prédation importante par l'espèce. Il a donc attiré l'attention du pisciculteur sur ce problème. En août 2011 le pisciculteur a constaté de nouvelles pertes sur les bassins d'élevage. Les épreintes et empreintes à proximité ne laissent guère de doutes sur leur auteur. Le GMB a alors mis en place des **pièges photographiques** afin d'acquérir des informations sur le nombre de loutres venant se nourrir sur place et leur fréquence d'intrusion. Parallèlement, divers **systèmes de protection** ont été envisagés afin d'empêcher la Loutre d'accéder aux poissons. Le GMB s'est adjoint les services de *Objectif Loutre*, entreprise spécialisée dans l'expertise et le conseil pour la mise en place de structures anti-prédation, en la personne de **Stéphane Raimond**, ancien pisciculteur de salmonidés à Bugeat (19) ayant eu à faire face à d'importants dégâts dus à la Loutre. Des tests de protection ont été engagés.

⁶ Actions menées grâce aux financements du PNA Loutre et du WWF

Présentation de la Pisciculture

La Salmoniculture des Monts d'Arrée est une petite exploitation extensive **produisant annuellement 6 tonnes** de salmonidés labellisés en **Agriculture Biologique** et employant deux personnes à temps plein. Elle produit principalement des truites farios, mais aussi des ombles de fontaine, des ombles chevaliers et des saumons atlantiques. Elle commercialise des poissons frais, des filets fumés, des œufs et fournit des truites farios pour le repeuplement des rivières.

Elle est composée de 20 bassins d'environ 5 mètres sur 5 accueillant des poissons à l'année et d'un petit étang utilisé pour la croissance des truites destinées au repeuplement entre septembre et mars. Les bassins sont entourés d'un grillage à mailles carrées de 2 mètres de haut.



Dégâts constatés et pertes financières

L'étang « de repeuplement » a été ensemencé en septembre 2010 d'une certaine quantité de truitelles dont la croissance devait permettre de récolter 2,5 tonnes de poissons à terme. Lors de la vidange de l'étang en mars 2011, seulement 1,5 tonne a été récupérée. Bien que d'autres prédateurs carnivores soient susceptibles d'avoir prélevé des truites (un vison d'Amérique a été observé par le pisciculteur et le Putois est également connu pour faire de tels prélèvements), une bonne partie peut être attribuée à la Loutre au vu de la densité d'indices de présence, de la situation par rapport à la rivière et de la qualité du milieu environnant pour l'espèce (chaos granitique, rivière salmonicole sauvage). Le Héron cendré est également très présent sur la pisciculture et au vu des photographies prises à l'aide de pièges photographiques à l'automne 2011 il effectue un prélèvement également important, de sorte que nous pouvons estimer que la moitié environ des pertes constatées est imputable à la Loutre d'Europe, soit **une demi-tonne**. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une demi-tonne de poisson consommés puisque les truites ont selon toute évidence été consommées tout au long de leur croissance. Il s'agit de la perte nette subie par le pisciculteur.



Les prédateurs par la Loutre sur les **bassins** se sont portées essentiellement sur deux d'entre eux, l'un contenant des ombles de fontaine et l'autre des truites farios d'environ 700g à 1 kg. Lors du comptage des effectifs réalisé en novembre 2011, il a été constaté la perte d'environ **250 truites et 250 ombles de fontaine**. Précisons que tous les poissons ne sont pas consommés puisque les pisciculteurs ont découvert à plusieurs reprises des poissons morts ou blessés non commercialisables. Cependant,



il n'a pas été constaté de restes de poissons entamés en nombre sur les bords des bassins comme ce fut le cas sur la pisciculture de Bugeat, phénomène indiquant vraisemblablement l'utilisation du site pour l'apprentissage des jeunes. Ces pertes exprimées en poids correspondent à **250 kg d'ombles de fontaine et 375 kg de truites farios** (poids à terme respectivement de 1 kg et 1,5 kg par individu).

Compte-tenu du prix de vente de ces deux produits (10 €/kg de truite fario en frais et 12 €/kg d'omble en frais), les pertes se chiffrent approximativement à **11 750 € pour l'année 2011**. Soulignons que la perte en termes de chiffre d'affaire est plus importante puisque ces poissons étaient en partie destinés à fournir des filets fumés vendus à un prix plus élevé.

Compte-tenu du faible tonnage de cette pisciculture⁷ et de son chiffre d'affaire, ces pertes sont très importantes et de nature à remettre en cause la pérennité de l'activité.

Comportement de prédation de la Loutre

Dès la constatation des pénétrations dans les bassins par la Loutre (repérées par les pisciculteurs par la position relevée des grillages en plastique entourant chaque bassin suite au passage de l'animal - photographie ci-contre), des pièges photographiques ont été placés sur les bassins concernés et au niveau de l'accès aux bassins sous le



grillage existant. Ils ont permis de constater que la pisciculture était **visitée toutes les nuits par plusieurs individus**. Au moins 2 mères différentes, chacune accompagnée d'un jeune de l'année, un mâle et 2 autres individus ont pu être distingués, soit au moins 7 individus. Tous les individus ne venaient pas s'y nourrir chaque nuit, mais c'était le cas d'une des mères. Le nombre observé de pénétrations dans un bassin par la mère la plus assidue variait de 1 à 5 par nuit.



Il a été constaté que **les animaux conservaient une certaine méfiance**, puisqu'après chaque inspection minutieuse des zones fréquentées et pose ou déplacement des appareils photographiques (facilement repérés par les loutres), il n'y avait pas de pénétration dans les bassins. De même, lorsque l'accès principal sous le grillage a été occulté par une grille (photo ci-contre), les animaux ont été clairement effarouchés mais ont immédiatement trouvé d'autres accès (un passage semble avoir lieu au niveau de l'évacuation du bief et des trous ont été constatés à la base du grillage).

Par ailleurs, il a été constaté que **toutes les loutres**

⁷ Le tonnage annuel d'autres salmonicultures situées en Nord Finistère est de 100 à 200 tonnes.

n'avaient pas la même connaissance des lieux. Ainsi, alors que la mère la plus assidue, après avoir reculé une fois face à la grille, n'a plus essayé d'y pénétrer. Nous pouvons supposer qu'elle connaissait déjà d'autres accès. Au contraire, la mère ne se présentant pas toutes les nuits a essayé à plusieurs reprises de pénétrer par cet accès habituel.

Lorsque l'étang a été réensemencé de poissons en septembre 2011, les loutres ont déserté les bassins pour venir **se nourrir sur l'étang**. Celui-ci, contigu à la rivière, d'accès facile et d'aspect naturel constitue à l'évidence un terrain de chasse où la Loutre se sent plus à l'aise.

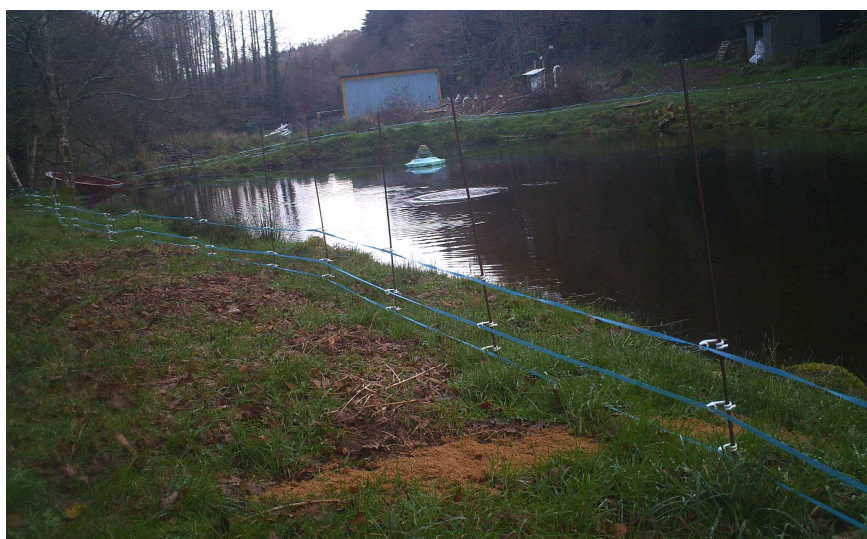
Systèmes de protection envisagés

La difficulté de conception des systèmes de protection repose d'une part sur des contraintes de conditions de travail (accès aux bassins, aux évacuations facile, accessibilité pour des véhicules), à la topographie de l'étang et aux voies d'entrée d'eau qui peuvent être utilisées par la Loutre. L'expertise réalisée par Stéphane Raimond préconise de mettre en place rapidement des **systèmes de protection temporaires** (grillage électrifié type URSUS autour de l'étang et clôture électrique à chevaux sur les bassins) afin de limiter les pertes et afin que les loutres ne continuent pas à s'habituer et à gagner en confiance. Dans un second temps, elle préconise la mise en place de clôtures grillagées (mailles soudées de 19 x 19 mm) de 20 mètres de haut équipées d'un rabat de 30 cm et accompagnées d'un fil électrifié au sommet et de grilles « anti-loutre » au niveau des accès des voies d'eau, **systèmes de protection définitifs**. Le coût de l'ensemble de ces aménagements a été estimé à **10 000 à 15 000 €**. L'une des difficultés de mise en œuvre sera donc l'existence de financements complémentaires.

Situation actuelle et perspectives

Compte-tenu de la charge de travail qu'implique cette activité en novembre décembre, seule une **clôture électrique constituée de trois rubans** a été installée autour de l'étang fin octobre. Celle-ci s'est avérée **jusqu'alors efficace** puisque les prédations par la Loutre sur l'étang semblent avoir cessées, hormis lorsque la clôture a été mise hors tension (des dépôts d'épreintes ont alors lieu au bord de l'étang, à l'intérieur de la clôture). Ainsi, la densité d'épreintes et de coulées autour de l'étang a-t-elle fortement baissée. L'effet dissuasif de la clôture sur les animaux a également pu être constaté grâce aux pièges photographiques. En revanche, **quelques intrusions dans les bassins** ont été constatées depuis la pose de cette clôture.

Celles-ci semblent pour le moment sans commune mesure avec celles observées au cours de l'été, mais de nouvelles pertes relativement importantes ont été constatées mi-décembre sur un bassin contenant des ombles de fontaine de l'année.



La première action à mener en 2012 sera la pose d'une clôture de même type autour des bassins afin de limiter encore les dégâts. Une réflexion devra ensuite être menée pour choisir les systèmes de protection définitifs et trouver les financements correspondants (le WWF s'étant d'ores et déjà engagé à soutenir le projet).

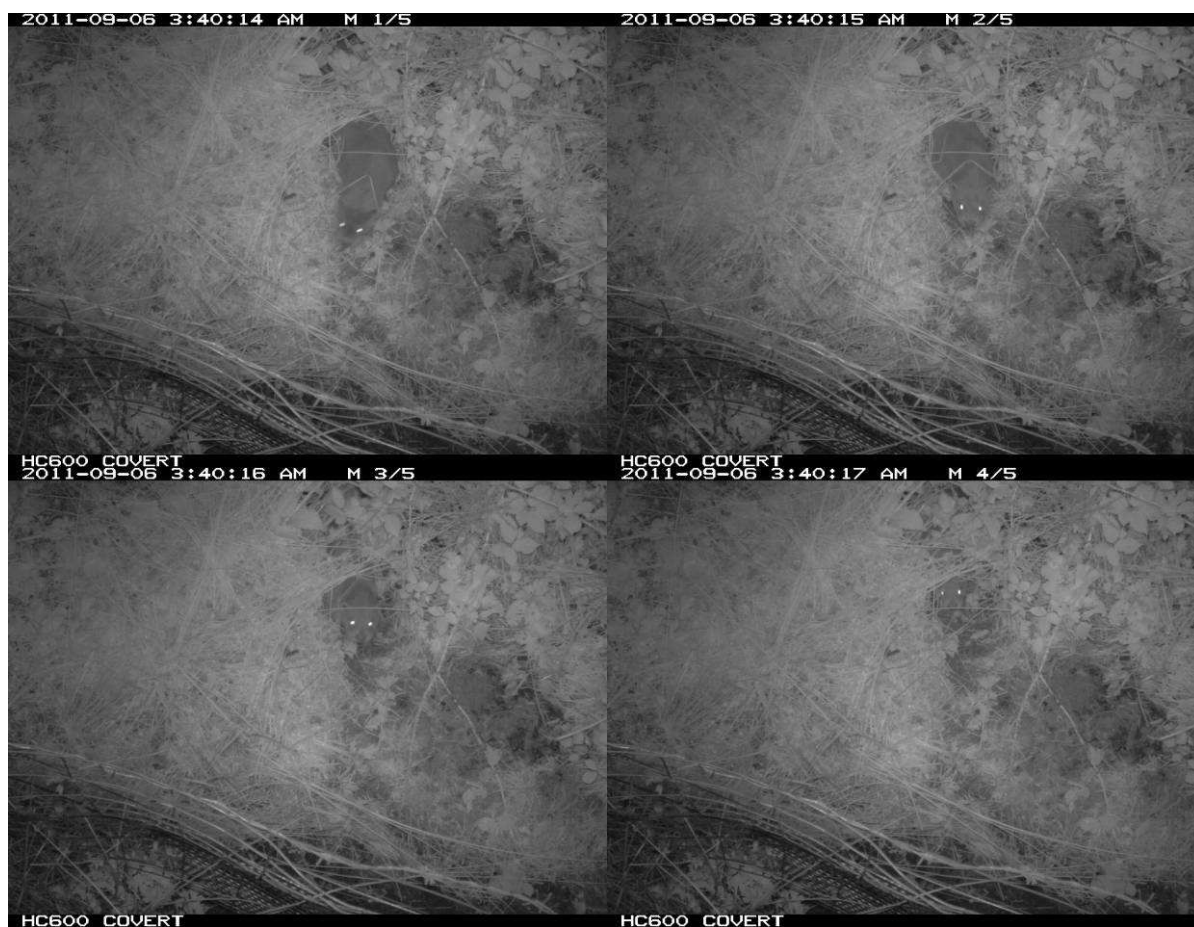
Quelques observations réalisées avec des pièges photographiques



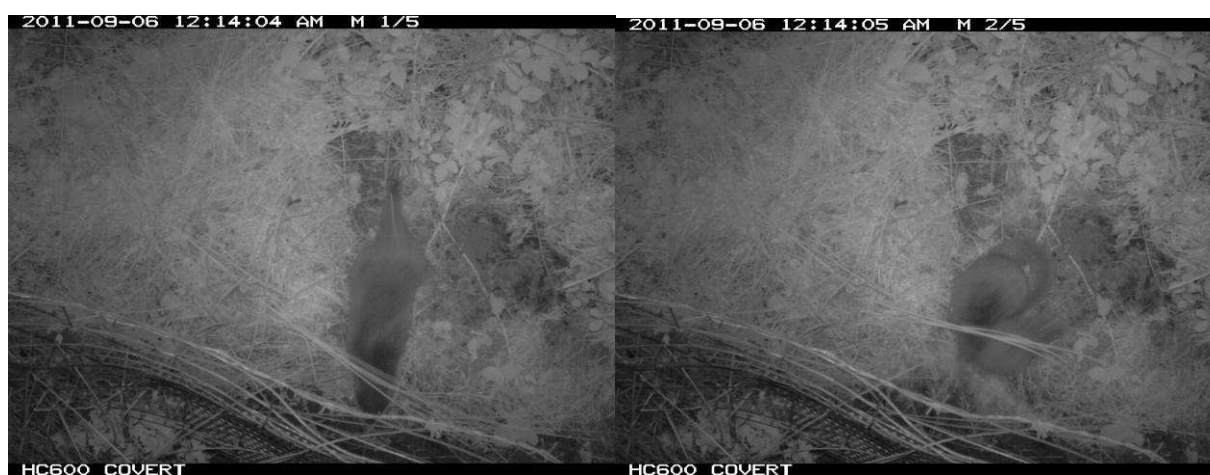
Loutre (accompagnée de son jeune) inspectant le piège photographique (situé au dessus de l'accès principal aux bassins)



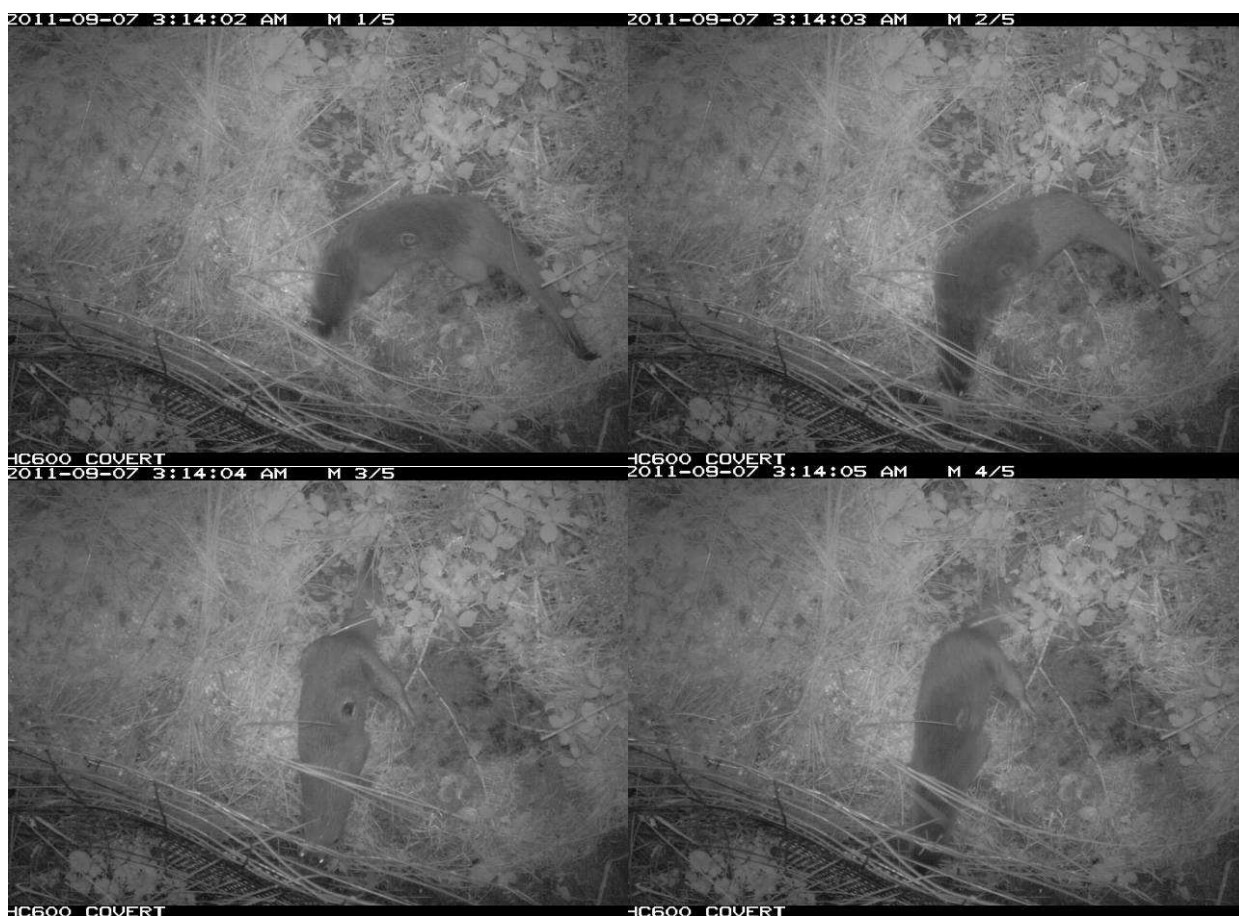
Mère et son jeune reniflant un poste de marquage au bord de l'étang et loutre déposant une épreinte sur le même poste



Série de clichés montrant une loutre faisant machine arrière face à la grille nouvellement installée pour occulter l'accès principal aux bassins



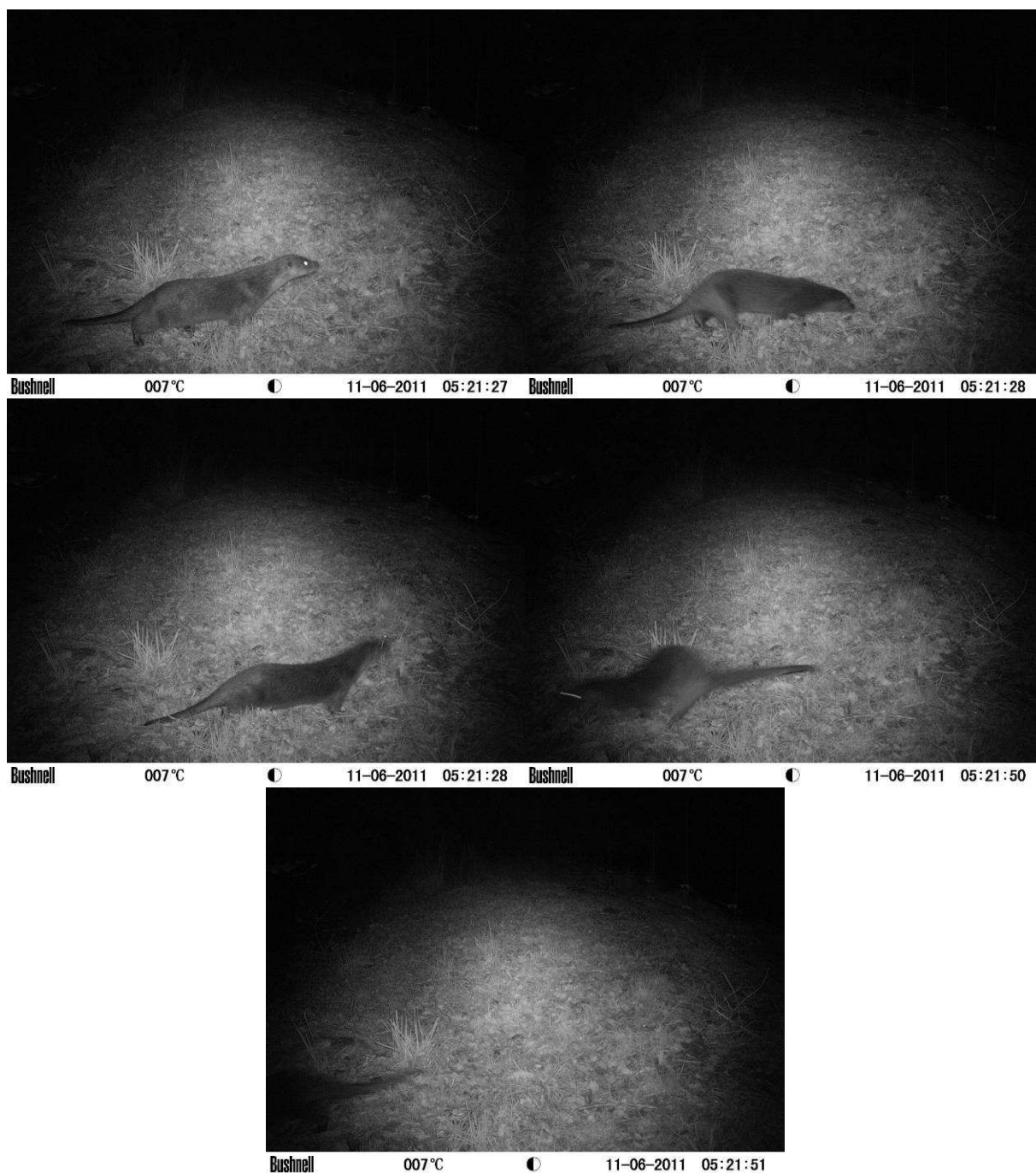
Série de clichés montrant une loutre faisant volte-face face à la grille nouvellement installée pour occulter l'accès principal aux bassins



Série de clichés montrant une loutre cherchant (pour la 3^{ème} reprise) à pénétrer malgré la grille nouvellement installée pour occulter l'accès principal aux bassins



Loutres dans l'expectative devant la clôture électrique nouvellement installée



Série de clichés montrant une loutre faisant demi-tour face à la clôture électrique nouvellement installée (dates non valides)

2.2 Diminution du risque de collision routière (Actions 17)

En 2010 et 2011, le GMB a entamé un **inventaire des ouvrages hydrauliques dangereux et aménageables sur le réseau national de 2x2 voies**. Ainsi, les principaux ouvrages situés sur les 2x2 voies du Finistère et sur la RN12 et une partie de la RN164 dans les Côtes d'Armor ont été visités avec la DIRO (Direction Interdépartemental des Routes de l'Ouest). Les aménagements possibles et souhaitables ont ainsi été listés (voir en annexe).

Une visite d'un ouvrage en cours d'aménagement sous la RN164 à Pleyben (29 - ruisseau du Crann) a été effectuée afin de caler la mise en place des rampes d'accès (photo ci-contre). Une visite de trois ouvrages situés au croisement de la RN165 et des ruisseaux du Faou et de la Mignonne (29) a également été réalisée pour définir la hauteur des passerelles et l'emplacement des rampes d'accès.



Le GMB a également été consulté à plusieurs reprises pour l'aménagement de passages à loutre sous les routes départementales du Morbihan (notamment à Collec et sur bassin versant du Scorff)⁸.

2.3 Mise en place de Havres de Paix (Actions 20)

En 2011, une nouvelle convention Havre de Paix a été signée avec un propriétaire privé dans le Finistère permettant ainsi d'ajouter 1,2 ha de terrain gérés en faveur de la Loutre. De plus, un projet de Havre d'envergure est en cours sur le Lac du Drennec (29), propriété du Syndicat de bassin de l'Elorn, avec l'implication de deux autres structures jouant un rôle sur ce site : l'AAPPMA de l'Elorn, et l'Office National des Forêts. Une visite de terrain avec l'ONF a eu lieu le 14 novembre afin de mettre en cohérence le plan d'aménagement de l'ONF et le Havre de Paix.

Trois chantiers d'aménagement de catiches artificielles ont également eu lieu, à La Feuillée (29), à Baud (56).

Enfin, le 5^{ème} numéro de *La Catiche*, bulletin de liaison du réseau des Havres de Paix du GMB, a été édité avec pour thème de la « fiche technique de ki-dour », un extrait de carnet naturaliste pistant la Loutre dans la neige (voir en annexe)⁹.



3. COMMUNICATION

Afin d'animer le réseau régional des observateurs de la Loutre, une lettre de liaison est éditée, l'Epreinte. Son n° 3 est sortie cette année, avec pour thème du dossier le suivi des passages à Loutre (voir en annexe)⁹.

⁸ Cette action est réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre le GMB et le Conseil Général du Morbihan

⁹ Cette action est réalisée dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs entre le GMB et le Conseil Régional de Bretagne

ANNEXES

Déclinaison régionale du Plan National d'Action Loutre

L'Epreinte n°3

Rapport d'autopsie d'une loutre découvert sur les bords du Leff (22)

La Catiche n°5



Plan National d'Actions Loutre Déclinaison en région Bretagne

Août 2011

Le Plan National

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015) a pour objet « *le maintien des populations existantes et le retour [de l'espèce] sur son ancienne aire de répartition, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines* ».

Rappel des Objectifs du Plan National :

Objectif I : **Améliorer les connaissances** sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés

Objectif II : **Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation** entre la Loutre et les activités humaines

Objectif III : **Améliorer l'état de conservation de la Loutre**, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique

Objectif IV : **Informé, former et sensibiliser** les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public

Objectif V : **Coordonner** les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires

Quatre niveaux différents de déclinaison sont proposées aux régions :

- Déclinaison complète avec écriture d'un Plan Régional
- Déclinaison semi-complète avec adaptation au contexte local
- Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions
- Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité

Compte-tenu du travail déjà réalisé en Bretagne (cf annexe) et des faibles moyens alloués par l'Etat, le Groupe Mammalogique Breton juge inutile de consacrer du temps à l'écriture d'un Plan régional et propose donc ici une « **déclinaison semi-complète** » pour la Bretagne.



Situation régionale

Situation de l'espèce

Pour rappel, en Bretagne la Loutre a pu, à partir de ses noyaux de populations relictuels (centre-ouest et Sud-Est), recoloniser de nombreux cours d'eau au cours des 30 dernières années. Elle occupe aujourd'hui la majeure partie du Morbihan et du Finistère, une grande moitié Ouest des Côtes d'Armor et seulement une frange marginale de l'Ille-et-Vilaine.

Bilan des actions d'étude et de conservations déjà réalisées

De nombreuses actions de suivi et de conservation de la Loutre en Europe ont déjà été mises en œuvre en Bretagne, grâce en particulier au dispositif des Contrats-Nature, dispositif du Conseil Régional soutenu par les quatre Conseils Généraux (voir le Bilan du Contrat-Nature « Mammifères semi-aquatiques de Bretagne » : <http://www.gmb.asso.fr/PDF/CN%20MSAB%20Bilan.pdf>). Ainsi, la **répartition** de l'espèce est-elle bien connue, tandis que la **sensibilisation** des différents gestionnaires et usagers, la **préservation des habitats** et la prise en compte de la **problématique routière** sont déjà en œuvre en partie.

Priorités en Bretagne

L'enjeu régional principal est le maintien de la dynamique des noyaux de populations à l'origine de la recolonisation, la consolidation de celle-ci et sa poursuite en Haute-Bretagne, de façon à permettre une **reconnexion avec les populations isolées de Normandie et de Mayenne**.

Les priorités sont aujourd'hui :

- 1- Poursuivre le suivi de la répartition, en particulier de la recolonisation (Obj. I)
- 2- Anticiper et résoudre les problèmes potentiels de **cohabitation avec l'aquaculture** (Obj. II) : cette problématique n'a pour le moment pas été abordée de façon systématique et à l'échelle régionale. Il est nécessaire d'anticiper les problèmes potentiels liés à la recolonisation vers l'Est.
- 3- Accentuer les efforts pour diminuer la **mortalité routière** (Obj. III) : la solide expérience acquise dans la région (plus de 50 passages à loutre existants, suivis d'efficacité, établissement de recommandations...) et le recensement en cours des ouvrages à risque¹ doivent permettre de démultiplier le nombre d'ouvrages aménagés.
- 4- Améliorer la **sensibilisation** des gestionnaires et usagers et la mise en œuvre d'actions de **préservation des habitats**, en particulier de l'étendre en Haute-Bretagne (Obj. III) : la sensibilisation et la prise en compte de l'espèce dans la gestion des milieux aquatiques sont relativement bien développées dans la moitié Ouest sur la frange Sud-Est de la région, mais reste encore à améliorer sur les zones récemment recolonisées et *a fortiori* sur les zones encore non-occupées.

Ces priorités doivent être accompagnées d'une réflexion sur les corridors écologiques en lien avec la mise en place de la Trame Verte et Bleue.

¹ Ce recensement comprend le recensement des sites de collision connus, mais aussi l'évaluation du risque de collision de près de 900 ouvrages hydrauliques routiers sur plusieurs sites Natura 2000 ou bassins versants ayant permis d'identifier environ 200 ouvrages à risque.



Déclinaison régionale

Le Plan National prévoit 31 actions. Le tableau en annexe expose, pour chacune d'elles, les actions déjà réalisées² en Bretagne, les actions à mener et les niveaux de priorités. Les actions à mener sont récapitulées ci-dessous avec quelques précisions (**priorité 1** ; **priorité 2** ; priorité 3).

1- Objectif I: Connaissance

- Suivi de l'espèce (Fiches 1,2,3, 12)
 - **Inventaire régional** selon le protocole national
 - Mise en place d'un suivi régulier des fronts de recolonisation et du Littoral : mise en œuvre de protocoles adaptés
- Collecte et valorisation des cadavres (Fiches 7 et 26) :
 - **Poursuivre la collecte des cadavres**
 - **Poursuivre les séances d'autopsie annuelles** (en lien avec les modalités définies au plan national)

2- Objectif II: Cohabitation

- Prévention des conflits Loutre/Homme et destructions (Fiches 9 à 11, 18, 19, 24, 25):
 - **Réaliser une enquête auprès des pisciculteurs** pour recenser les problèmes potentiels
 - **Apporter une aide aux pisciculteurs** confrontés à des déprédations par la Loutre
 - **Fournir une ou plusieurs piscicultures pilotes** à l'échelle nationale
 - Réaliser une enquête auprès des pêcheurs professionnels pour évaluer les risques de mortalité accidentelle
 - Interventions dans les AG et autres réunions de piégeurs/chasseurs pour sensibiliser ces usagers (identification, menaces, répartition, risques de confusion et de destruction accidentelle)

3- Objectif III: Conservation

- Diminution du risque de collision routière (mise en place de passages à loutre - Fiche 17):
 - **Réaliser un diagnostic des principaux ouvrages des 2x2 voies et mettre en place une collaboration avec la DIRO pour l'aménagement des plus à risque**
 - **Améliorer la collaboration avec les services routiers départementaux**
- Mettre en place des corridors écologiques (Fiches 6 et 14):
 - **Etablir une cartographie des bassins versants selon leur capacité d'accueil** afin d'identifier les bassins versants clef (« sources » et corridors) et y mettre en œuvre prioritairement les actions de conservation
- Améliorer l'efficacité du réseau de sites gérés et le suivi de la Loutre (Fiches 2,3,12,20)
 - Mettre en place un suivi local sur plusieurs sites Natura 2000 ou bassins versants : tester, sur 2 ou 3 sites, un nouveau protocole de suivi à l'échelle locale pouvant servir au suivi des sites gérés pour l'espèce
 - Effectuer une démarche active de sollicitation des particuliers (presse, réseaux...) pour la création de Havres de Paix

² Qu'ils s'agisse d'actions réalisées dans le passé ou actuellement prises en charge dans d'autres cadres



4- Objectifs III et IV: Conservation et Communication

- Améliorer la prise en compte dans les politiques publiques (fiches 11, 13, 25, 27, 28)
 - Evaluer la prise en compte actuelle de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence avec les services de l'Etat
 - Apporter une information spécifique auprès des administrations et collectivités concernées par la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques (SAGE, CRE, PLU, SCOT, Natura 2000) : dresser une liste d'actions à appliquer
 - **Apporter une information spécifique auprès des gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole de Bretagne occidentale**



Annexe : Récapitulatif des actions menées et à mener

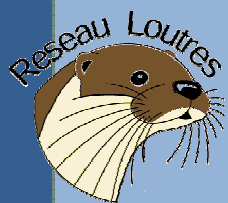
Plan National				Déclinaison régionale					
Objectif	Fiche Action ¹			Actions déjà menées	Autres cadres assurant tout ou partie de l'action	Besoins spécifiques	Actions régionales à mener ¹	Participation du GMB à des actions nationales	
Etude	I	Fiche 1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	*		Atlas régional (tout)	Inventaire régional		
		Fiche 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	*	Réalisé en 2005-08	Etude Institut d'Aménagement de la Vilaine	Mise en place d'un suivi régulier des fronts de recolonisation et du Littoral		
		Fiche 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	*	Etude Parc Marin Iroise 2010		Suivre les éventuelles installations pérennes en littoral		
		Fiche 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	*		Projet de suivi génétique d'un individu relâché		Apport d'expérience sur le suivi génétique	
		Fiche 5	<u>Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe</u>	*	Stage d'étude 2006		Evaluer la capacité d'accueil des bassins versants de l'Est de la région et identifier des corridors	(Etablir une cartographie des bassins versants selon leur capacité d'accueil)	Participation à des études à l'échelle nationale
		Fiche 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique		Etude multi-factorielle				
		Fiche 7	<u>Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe</u>				Identifier les éventuels risques	Fourniture d'échantillons à la recherche	
	II	Fiche 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture				Avoir une meilleure vision de la problématique régionale, acquérir de l'expérience, anticiper le retour dans l'Est	Fourniture d'un ou 2 sites pilotes ?	
		Fiche 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	*				Réaliser une enquête auprès des pisciculteurs	Remontée d'expérience
		Fiche 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	*				Fourniture d'un ou plusieurs sites pilotes	

Fiche 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	*	Prise en compte partielle (Sage, Cre...)	Conventions départementales et Natura 2000 (partie)	Améliorer la prise en compte en Bretagne Occidentale, ainsi que dans les SCOT/PLU	<u>Information spécifique auprès des administrations et collectivités concernées - liste d'actions à appliquer</u>	
Fiche 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	*		SCAP, Révision ZNIEFF et Natura 2000 (partie)	A consolider en Bretagne Occidentale ? Améliorer le suivi	<u>Mettre en place un suivi local sur plusieurs sites Natura 2000 ou bassins versants</u>	
Fiche 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	*		Conventions départementales (partie)	S'assurer d'une bonne prise en compte	<u>Evaluer la prise en compte actuelle avec les services de l'Etat</u>	
Fiche 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	*		TVB (partie)	Identifier les corridors permettant la reconnexion des isolats Normand et Mayenne	Etablir une cartographie de la capacité d'accueil des bassins versants	
Fiche 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides		Fiches techniques régionales				Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents
Fiche 16	<u>Faciliter le franchissement de barrages</u>	*			S'assurer qu'aucun obstacle de ce genre n'existe en Bretagne ?		
Fiche 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	*	52 passages à loutre aménagés	Conventions départementales & Natura 2000 (partie)	Multiplier les passages à Loutre (points noirs) - Assurer le suivi des passages	Diagnostic des principaux ouvrages des 2x2 voies - améliorer la collaboration avec les services routiers départementaux	Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents
Fiche 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	*			Evaluer le phénomène en Bretagne Occidentale	<u>Réaliser une enquête auprès des pêcheurs professionnels</u>	
Fiche 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	*	Sensibilisation chasseurs/piégeurs entamée	Natura 2000	Améliorer l'information et la formation des piégeurs/chasseurs	Interventions dans les AG et autres réunions	
Fiche 20	<u>Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe</u>	*	42 Havres de paix – lettre de liaison	Convention pluri-annuelle d'objectifs Région (partie)	Augmenter le nombre de Havres de Paix	<u>Effectuer une démarche active de sollicitation des particuliers (presse, réseaux...)</u>	

Communication	IV	Fiche 21	<u>Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe</u>	*	Plaquettes et exposition		Mettre en place des animations pour les scolaires ?			
		Fiche 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	*	Quelques actions ponctuelles	Conventions départ. & Natura 2000 (partie)			Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents	
		Fiche 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »							Retour d'expérience, réunions, relecture de documents
		Fiche 24	Apporter une aide aux pisciculteurs	*			Aide à créer en lien avec Fiche 8,9,10 et Opérateur National			
		Fiche 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	*	Plaquettes « Mammifères semi-aquatiques »	Conventions départementales et Natura 2000 (partie)	Améliorer la sensibilisation en Bretagne Occidentale	Information spécifique auprès des acteurs concernés		
		Fiche 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres		Réseau existant, une séance d'autopsie annuelle		Poursuivre la collecte, le suivi de la mortalité, l'exploitation et le stockage.	Collecte et Séances d'autopsie annuelles		Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents
	V	Fiche 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires		Partiellement effectué	Conventions départementales et Natura 2000 et Atlas (partie)	Améliorer la formation en Bretagne Occidentale	Proposer des formations en 35		Retour d'expérience, formations
		Fiche 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	*	Assistance existante via les CG	Conventions départementales et Natura 2000 (partie)	A améliorer auprès des services routiers et en Bretagne Occidentale	<u>Rencontre des acteurs en 35 et 22 – réunion autour du Plan des services routiers dept</u>		Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents
		Fiche 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	*	Lettre de liaison régionale	Convention pluri-annuelle d'objectifs Région (partie)				Retour d'expérience, réunions, relecture et rédaction de documents
		Fiche 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN		Quelques échanges					Participation à des colloques
		Fiche 31	Animer le plan et un réseau de coopération							

¹ en gras : priorité 1 ; souligné : priorité 2 ; « Normal » : priorité 3

* Actions pouvant être pilotées au niveau régional



L'épreinte

n° 3

Feuille de liaison du Réseau Loutre
du Groupe Mammalogique Breton



EDITO

La Plan National Loutre est lancé !

Après avoir disparu de plus de la moitié de son aire de répartition originelle en France, la Loutre d'Europe commence doucement à revenir sur les rivières qu'elle avait désertées autrefois, principalement grâce à sa protection légale et aux progrès en matière d'assainissement qui ont permis d'améliorer la qualité des cours d'eau. Cependant, la partie est loin d'être gagnée ; la Loutre est une espèce fragile qui est peu prolifique et d'importantes menaces pèsent encore sur elle, principalement la destruction de son habitat, le manque de nourriture et la circulation routière. Des régressions locales sont encore observées dans différentes régions d'Europe et beaucoup de populations sont isolées, ce qui limite fortement leurs chances de survie. Aussi, la Loutre prélève parfois des poissons dans les élevages piscicoles, et peut donc se faire des ennemis.

Le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe, rédigé en 2009 par la SFPEM sous l'égide du Ministère en charge de l'Ecologie, est entré dans sa phase de mise en œuvre. Celle-ci doit durer cinq ans. Ce plan a pour objectif de contribuer au maintien des populations existantes et au retour de la Loutre sur son ancienne aire de répartition, et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Pour ce faire, il est primordial de mettre en œuvre des actions de conservation pour réduire la mortalité d'origine anthropique, principalement la mortalité routière, ainsi que pour protéger et restaurer l'habitat de la Loutre, afin de lui offrir de la nourriture en quantité suffisante, des zones de tranquillité et des gîtes bien abrités, surtout dans les zones où le dérangement peut être important. Une attention particulière doit être accordée aux sites où la Loutre élève ses petits.

De par son expérience en matière d'actions de conservation de la Loutre, la Bretagne est une alliée précieuse dans la mise en œuvre du plan. L'un des grands enjeux pour la région sera de favoriser une avancée de la population de loutres bretonnes vers l'est, afin de permettre une connexion avec les populations isolées situées en Mayenne et en Basse-Normandie, puis, à plus long terme, une recolonisation du nord de la France et de la Belgique.



Rachel Kuhn, coordinatrice du Plan National d'Action
Loutre - SFPEM

Site du PNA : <http://www.sfepm.org/planloutre.htm>



Photo : Emmanuel Holder

Sommaire

2

DOSSIER

Suivre un passage à loutre
avec des pièges à indices

4

LES NOUVELLES DU FRONT... DE RECOLONISATION

4

PARTICIPEZ ... A L'INVENTAIRE REGIONAL

4

EN BREF...

Suivre un passage à loutre avec des pièges à indices

Le suivi des passages à Loutre apporte de multiples informations au premier rang desquelles une **évaluation de leur efficacité**. En effet, si ces aménagements sont de plus en plus fréquents, il n'est pas rare qu'ils soient mal réalisés, faute d'avoir demandé conseil à des naturalistes. Ainsi, il est utile d'assurer un suivi des ponts équipés de buses sèches (« lutrodoc ») ou de « banquettes à loutre », d'une part pour vérifier leur emprunt effectif par la Loutre (et donc leur fonctionnalité), mais aussi pour observer leur utilisation par d'autres espèces (Martre, Blaireau, Renard, chats, etc.) et enfin, et ce n'est pas le moins intéressant, **pour en apprendre plus sur l'espèce**, son comportement, la fréquence de son passage, sur l'identification des indices. Voici donc quelques conseils pour mettre en place un suivi sur un passage à loutre près de chez vous.

Les pièges à trace

La façon la plus simple de repérer des indices de passage de la faune au niveau d'une banquette est l'installation de « pièges à empreinte » et de « pièges à épreinte » ! Il est possible de confec-

tionner des pièges à empreinte sophistiqués utilisant des cadres en bois et un mélange sable/argile afin de conserver les empreintes, ou des caissons en bois contenant de l'encre¹ et un buvard, mais dans le cas présent, il est plus simple et efficace d'aller à l'essentiel : **une simple couche de sable fin fait très bien l'affaire !**

Quand aux « pièges à épreinte », c'est un bien grand mot pour une simple pierre placée en sortie de passage pour l'inciter à marquer !

Installer son dispositif de suivi

Comme vous le voyez, l'installation ne requiert pas de technique complexe. Quelques conseils sont cependant à respecter :

- Placer un « piège à empreinte » et un « piège à épreinte » à chaque extrémité du passage : cela permet de repérer le franchissement effectif par les animaux de la totalité du passage, et non sa simple visite avant de faire demi-tour.
- Le piège à empreintes : étaler une couche peu épaisse de sable fin²

(type sable de plage) sur toute la largeur de la banquette et sur une longueur importante (2 mètres) afin que les animaux ne bondissent pas par-dessus et pour avoir la chance que plusieurs voies soient marquées³.

- Le piège à épreinte : placer une grosse pierre stable et à la surface relativement plane aux extrémités du passage, à l'abri des intempéries.
- Contrôle : il est possible de passer tous les jours, mais deux contrôles par semaine suffisent. Si le passage est éloigné de son domicile, on peut se contenter d'un passage hebdo-

Pièges à traces

Les pièges à trace peuvent être de formes multiples :

- simple couche de sable ou revoir (aménagement d'un piège à empreintes directement en nature à partir du remaniement d'un substrat naturel, de la boue par exemple),
- bac contenant un mélange de sable et d'argile (les proportions sont à trouver soit même pour que l'argile ne sèche pas trop vite tout en marquant bien les empreintes)
- « boîtes » en bois ou en carton ouvertes aux deux bouts contenant une substance colorée au milieu et un support d'impression aux extrémités. Classiquement, de l'encre et du papier buvard sont utilisés. Cependant, il serait également possible d'utiliser de la poussière de craie et des films plastiques. Un appât peut y être disposé.

En savoir plus sur les pièges « à encre » : SAVOURE-SOUBELET A., 2011. [Note de synthèse. Situation actuelle de la Martre \(*Martes martes*\), la Belette \(*Mustela nivalis*\) et du Putois \(*Mustela putorius*\) en France - Proposition d'une méthode de suivi](#). Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 25 p.

Empreintes et trace de queue d'une loutre sur sable Photo : Pascal Rolland, Franck Simonnet



madaire ou tous les 15 jours, mais cela peut hypothéquer la lisibilité.

- Relevé : noter les indices observés, prendre éventuellement des photos et des mesures sur les empreintes pour aider à l'identification. Effacer les traces sur le sable en passant simplement la main dessus pour l'aplanir. Vous pouvez éventuellement retirer les crottes déposées sur les pierres (la Loutre ne sera pas la seule à utiliser cette borne) pour mieux repérer les nouveaux dépôts la fois suivante.
- « Entretien » : Selon l'orientation de l'ouvrage, votre plage de sable pourra être exposée au vent et à la pluie. Il sera donc utile de prévoir systématiquement un appoint de sable au cas où.
- Durée : un suivi sur plusieurs mois permet de se faire une bonne idée de la fréquentation du passage. Une année complète permet d'appréhender toutes saisons et conditions climatiques/hydrologiques.

Exemples d'observations

Le suivi d'un passage sur plusieurs mois peut apporter une foule d'informations sur les espèces présentes, leur fréquence de passage, leur comportement et l'identification des indices.

- Espèces : De nombreuses espèces sont susceptibles d'emprunter les passages à Loutre (tous les mustélidés, mammifères semi-aquatiques, renard, animaux domestiques, micromammifères,...). Leurs empreintes ne sont pas toujours aisées à identifier, mais le croisement entre leur forme, la taille et la disposition des voies et les crottes permet de progresser.
- Comportement : selon le type de cours d'eau, le passage de la Loutre sera plus ou moins fréquent. Vous pourrez en savoir plus sur sa



Epreintes sur une pierre de marquage

réurrence et sa saisonnalité, ainsi que sur la durée d'exploration d'un petit cours d'eau (si le passage est placé sur un petit affluent, le sens de la piste vous indiquera quand l'animal le remonte et quand il le dévale et ainsi combien de temps il aura passé en amont⁴).

- Individus : Il ne sera pas aisé de distinguer différentes loutres, sauf taille d'empreinte très différente (mais attention à l'épaisseur du sable et à son degré d'humidité qui font varier la largeur !). Par contre, il sera possible de repérer le passage simultané de plusieurs individus (si le contrôle est suffisamment fréquent) : le passage d'une mère et d'un ou deux loutrons est repérable sur un passage à loutre (une belle preuve de reproduction !); le passage de deux individus (2 pistes) aux empreintes de taille « normale » indiquera soit le passage d'une mère et d'un jeune approchant de l'émancipation, soit le passage de deux adultes, ce qui peut être lié à un accouplement ! Dans ce cas, il n'est pas rare que les animaux fassent de nombreux aller-retour et des piétinements en tous sens (en temps normal le trajet est généralement direct) et il est possible de trouver des dépôts particuliers (musc pur, sécrétions vaginales, dépôts atypiques).

Comme vous le voyez, le suivi d'un passage à loutre par pièges à traces apporte autant d'informations sur l'efficacité du dispositif que d'enseignements pour le naturaliste.

C'est un véritable travail d'enquêteur qui attend ce dernier qui ne pourra pas systématiquement conclure. Mais, malgré tout l'attrait et l'intérêt des technologies modernes (génétique, pièges photo...), réside dans cet exercice tout un pan du charme de l'observation de la Nature !

Pour savoir où trouver un passage à loutre à suivre, [consultez la carte en ligne](#) et contactez-nous !

■ Franck Simonnet

Et les pièges photo ?

La technique moderne permet l'utilisation de nouveaux outils que sont les appareils photographiques à déclenchement automatique (au mouvement et à la chaleur). Si le contrôle est plus léger (il est possible de les disposer pendant plusieurs semaines ou mois), l'investissement est cher ! En outre, si l'identification est plus aisée, on perd tout le plaisir d'essayer de deviner qui est passé et ce qui s'est passé. L'intérêt des pièges à indices réside aussi là et dans les enseignements que l'on peut en tirer sur l'identification des indices. Les pièges photo seront de très bons compléments, notamment pour croiser identification sur photo et sur indices !

1 Attention, l'encre serait cancérigène pour les animaux qui s'y tremperaient les coussinets...

2 Plus le sable est fin, plus les empreintes sont lisibles. L'épaisseur de la couche est également importante : elle doit être fine (> 0,5 cm), car une épaisseur trop importante rend les empreintes moins précises. Cependant, si votre passage est fortement exposé au vent, il peut être utile de disposer une couche assez épaisse (> 1 cm) pour qu'elle se maintienne plus longtemps. Vous aurez alors l'occasion de comparer la variabilité des empreintes selon l'épaisseur du substrat. De même, si la couche de sable est mouillée par la pluie, la différence d'impression sur un substrat humide ou sec se fera jour. Ces observations sont riches d'enseignements pour l'interprétation des indices dans la nature

3 On nomme « voie » l'empreinte que laissent les 4 pattes de l'animal. Leur disposition, leur forme, leur longueur et leur espacement sont utiles à l'identification.

4 Attention cependant à la configuration de l'ouvrage : dans certains cas, le passage n'est pas emprunté en permanence (en particulier à l'étiage), ainsi, toutes les allées et venues ne sont pas forcément visibles...

LES NOUVELLES DU FRONT... DE RECOLONISATION

La recolonisation de la pointe **Finistère** se montre toujours **dynamique**. Ainsi, des indices de présence ont été repérés sur le Garo, affluent rive gauche de l'**Aber Benoît** en mai par Laurent Malthieux et Jean-Marie Rellini de l'ONEMA, premières données sur ce bassin versant depuis belle lurette. Et ce n'est pas tout pour le Bas-Léon ! Fin mai, c'est sur les sources du **Quillmadec** que des épreintes ont été découvertes par nos agents ONEMA au nez creux ! Encore une nouveauté. La présence ou le passage d'un individu sur l'**Aber Ildut** semble par ailleurs se confirmer avec l'observation d'un mammifère dont la description laisse peu de doutes sur un des étangs de Saint-Renan en fin d'hiver. De plus, après le Kerharo, c'est un deuxième ruisseau de la **baie de Douarnenez** où des indices ont été découverts en février : le Lopic (toujours par le duo ONEMA). Et enfin du nouveau également en pays Bigouden, puisque des épreintes ont été trouvées l'automne dernier par Sylvie Pianalto sur la **Rivière de Pont l'Abbé** où plus aucun indice n'avait été observé depuis plusieurs années.

Par contre, les nouvelles se font plus rares sur le **front de l'Est** où une certaine **stagnation** semble se dessiner, tout au moins au Nord. Ainsi, une prospection du bassin versant de l'**Arguenon** menée à l'occasion de l'Assemblée Générale du GMB n'a permis de découvrir que deux vieilles épreintes sur un affluent aval, alors que l'espèce semblait bien installée sur toute une partie du cours moyen et amont (avec preuve de reproduction) il y a quelques années. Une telle raréfaction des indices après une phase d'installation aussi franche n'avait encore jamais été observé dans la région (restons cependant prudents, d'autres prospections amèneront peut-être des éclaircissements).

Les prospections menées sur l'**Yvel** n'ont toujours pas permis de trouver le moindre indice*... De plus, des prospections sur l'**Aff** et ses affluents sur des secteurs où l'espèce était présente au milieu des années 2000 se sont également avérées négatives. Enfin, la recolonisation progresse quelques peu en Ille-et-Vilaine où des indices variés ont été trouvés sur la **Chère** par Philippe Defernez en fin d'hiver et où une épreinte a été trouvée l'an passé sur la **Vilaine** près de Bruz par Emmanuel Fortumeau.

Observateurs : Benoît Bithorel, Catherine Caroff, Hubert Catroux, Johann Cherveaux, Lucie Defernez, Philippe Defernez, Thomas Dubos, Emmanuel Fortumeau, Antoine Gergaud, Xavier Grémillet, Tiphaine Heugas, Marie-Bernadette Inizan, Patrick Lanio, Thomas Le Campion, Anaïs Leroy, Frédéric Levé, Laurent Malthieux (ONEMA), Laurent Mercier, Sandrine Michel, Nadine Nicolas, Sylvie Pianalto, Jean-Marie Rellini (ONEMA), Jennifer Robinson, Franck Simonnet, Kevin Sourdrille.

* **Dernière minute !** Une épreinte a été trouvée ce printemps par Guillaume Loaec sur un petit affluent de l'Yvel, dans les environs de la forêt de Brocéliande... magique ?

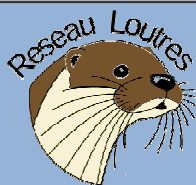
PARTICIPEZ... A L'INVENTAIRE REGIONAL

Dans le cadre du Plan Loutré, la répartition nationale est établie selon le [protocole standard de l'UICN](#), c'est à dire par la prospection de 4 tronçons de rives de 600 mètres par carré 10x10 km Lambert 93. En Bretagne, nous avons couplé ce protocole avec [l'inventaire des mammifères semi-aquatiques](#) dans le cadre l'[Atlas](#). Pour participer, [consultez la carte des carrés](#) et signalez-nous celui ou ceux que vous souhaitez prendre en charge (entre 2011 et 2014).

EN BREF



- Le Banquet des loutres : un film intéressant (DVD disponible) sur l'expérience originale du pisciculteur Stéphane Raimond (auteur de [A l'affût des loutres](#)) qui a appris à aimer l'animal après avoir eu des problèmes de cohabitation avec lui... [Voir la bande annonce](#)
- Deux nouveaux livrets d'identification des indices de Loutré sont en ligne sur le site du GMB: l'un concerne les [épreintes et autres marquages](#), l'autre les [empreintes et autres indices](#). Dans chacun, vous trouverez des éléments détaillés pour éviter les confusions.
- Documents du Plan National d'Action Loutré
 - [le PNA Loutré en France](#)
 - [la brochure de présentation](#)
 - [l'Echo du PNA Loutré, la feuille de liaison du plan](#)



Le réseau Loutré regroupe les observateurs participant à la récolte de données sur la présence de la Loutré d'Europe en Bretagne. Prospecteurs réguliers ou informateurs ponctuels, il s'agit aussi bien d'amateurs bénévoles que de professionnels de terrain.

Contact :
GRUPE MAMMALOGIQUE BRETON
02 98 24 14 00
franck.simonnet@gmb.asso.fr



Rapport d'autopsie

Espèce: **Loutre d'Europe**
Date : 6 mai 2011

Autopsie réalisée le 6 mai 2011, à la clinique vétérinaire de Guidel (56), 23 rue de l'Océan, d'une loutre trouvée morte par la fédération de pêche des Côtes d'Armor le 14 mars 2011, reposant sur la berge, au bord du Leff, à proximité du lieu-dit an Draoulenn à Yvias (22) par Béatrice Dancray, Docteur Vétérinaire.

La personne ayant découvert le cadavre ayant cru bon de lui couper la queue afin d'authentifier sa découverte, l'animal autopsié ne présente pas de queue. Le cadavre a été congelé et conservé au GMB avant autopsie. Après autopsie, divers prélèvements ainsi que le cadavre autopsié ont été recongelés et restent à ce jour conservés au GMB.

Caractéristiques du spécimen :

Il s'agit d'une femelle de 4 kg 600 pour 104,5 cm (longueur de la queue mesurée séparément: 40 cm, longueur de la tête : 126 mm). Une usure prononcée des dents et la présence de traces de tartre suggèrent qu'il s'agit d'une femelle déjà assez âgée. L'aspect nettement visible des mamelles montre qu'elle a déjà été parturiente



Radiographie

La radiographie ne montre aucune fracture, ni trace de plomb ou de balle.

Examen clinique

L'animal, en état général moyen, présente une perforation externe entre l'œil gauche et le museau, communicant directement avec une deuxième perforation interne en regard de la canine gauche, en un trajet vraisemblablement postéro-antérieur (le trou sur la tête est d'un diamètre plus important que le trou sous la lèvre). La canine supérieure gauche est déstabilisée (mobile). La présence de sang dans la bouche est également notée.

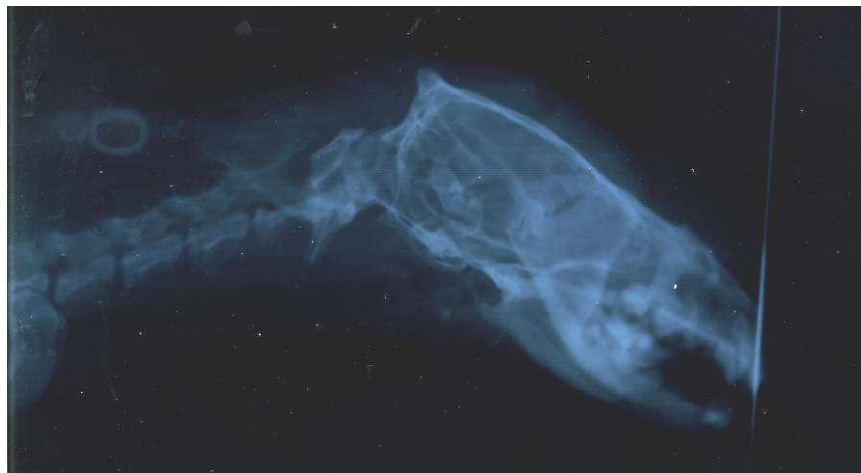




Fig. 1 : Radiographie et photos de la tête : l'aiguille métallique indique le trajet entre la perforation supérieure externe et la perforation inférieure interne, du côté gauche.

La peau, le pelage, les lèvres, les coussinets plantaires et les griffes ne présentent aucune lésion ou altération suggérant une capture dans un piège ou un séjour prolongé dans une cage grillagée métallique.

Nécropsie :

L'état adipeux de l'animal (queue, flancs, viscères) confirme l'état moyen de l'animal : la présence de graisse est notée, mais en quantité assez faible.

Deux embryons en tout début de développement sont observés dans l'utérus.



Fig. 2 : Utérus présentant deux ampoules foetales.



Deux hématomes sous-cutanés sont observés (fig. ci-dessous) :

- hématome jugulaire latéral droit (de l'oreille droite à la gouttière jugulaire)
- hématome sous cutané crânial centro-latéral gauche



Fig.3 : l'autopsie de la tête, du cou et du thorax (face ventrale) montre un important hématome jugulaire droit.

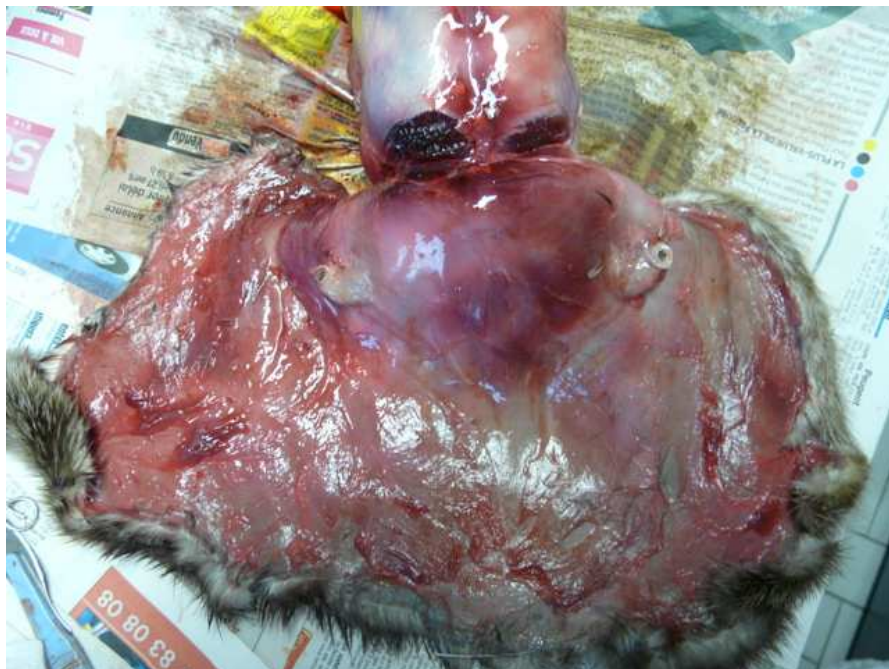


Fig.4 : l'autopsie du cou (face dorsale) et du crâne montre un important hématome sous-cutané crânien.

Aucune lésion des organes abdominaux n'est constatée.



Conclusion

Au regard de ces observations, il apparaît que **la mort de l'animal est consécutive à un traumatisme crânien ayant entraîné hémorragies cérébrales, ischémies, état de choc...**

L'ensemble des lésions suggère un ou plusieurs impacts violents au niveau de la tête, ayant entraîné d'une part une perforation du museau sur le côté gauche (et la déstabilisation de la canine supérieure gauche), d'autre part des hématomes et un traumatisme cérébral mortel.

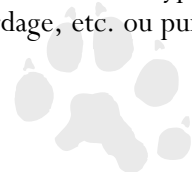
L'hypothèse la plus plausible en l'état actuel des éléments en notre connaissance réside dans une mise à mort à l'aide d'un objet à dent(s)¹. La dent ou l'une des dents aurait provoqué la perforation (glissant sur l'os) tandis qu'une autre partie de l'outil aurait provoqué les hématomes et le traumatisme cérébral. Nous pouvons imaginer deux ou trois coups entraînant les diverses lésions (perforation, hématomes, traumatisme), mais il est également possible d'imaginer un seul coup porté à l'aide d'un outil à 2 dents, l'une d'elle perforant l'animal, l'autre provoquant l'hématome droit et la base de la fourche cognant au niveau du crâne.

Bien qu'aucune des lésions parfois observées dans les cas de capture dans des cages-pièges à Ragondin (blessures des lèvres et de l'avant des coussinets palmaires, griffes cassées) n'ait été constatée, l'hypothèse d'une capture de l'animal dans ce type de piège avant sa mise à mort n'est pas exclue.

En tout état de cause, étant donné la nature des lésions, il s'agit vraisemblablement d'un cas de **destruction volontaire d'espèce protégée**.

Béatrice Dancray

¹ Il est difficilement envisageable que de tels traumatismes puissent être liés à un accident du type collision routière, fauchage, débroussaillage, passage d'épareuse, travaux agricoles, faucardage, etc. ou puissent être liés à un piège (à mâchoires ou autre).



Mon stage au service de la Loutre

On est jeudi, en pleine après-midi ensoleillé. Je marche le long de l'Elorn où je suis à la recherche d'indices de présence de la Loutre d'Europe. Le sol mou des berges s'enfonce sous mes pieds et je remarque que les Ragondin y ont fait leur «travail». Mon regard s'attarde alors sur un petit détail situé sur une grosse pierre bien voyante au milieu du cours d'eau. Je ne passerai pas avec mes bottes, obligé d'enfiler mes waders qui sont dans mon sac de rando dont j'ai besoin puisque je me déplace en mobylette. Une fois que je me suis approché de la pierre, je vois avec une grande satisfaction qu'il s'agit d'une épreinte, terme utilisé pour désigner les crottes du mammifère semi-aquatique. Je sors ma fiche d'inventaire et je coche la case «épreinte». Aucune autre crotte d'espèce différente n'est présente sur la pierre et je retourne donc sur la berge. Je vois alors que dans la prairie d'à côté il y a beaucoup de jonc, ce qui est propice au campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*, et en effet je trouve un petit crottier du micromammifère.

Voilà à quoi ressemblaient mes prospections de la Loutre sur le bassin versant de l'Elorn. C'est dans le cadre de mon BTA Gestion de la Faune Sauvage que j'ai fait ce stage de 3 mois au Groupe Mammalogique Breton, qui m'a chargé de faire l'inventaire de *Lutra lutra* sur le bassin versant de l'Elorn. Suite à toutes ces prospections, j'ai pu mettre en place des propositions de gestion pour la Loutre. Nous avons mis en place un projet de Havre de Paix autour du lac du Drennec, qui à ce jour n'a pas encore vu le jour, mais ça ne saurait tarder ! Nous avons aussi organisé des constructions de catiches, terme utilisé pour désigner l'abri des loutres, qu'on trouve à l'état naturel (système racinaires, enrochements,...), mais qui se font de plus en plus rares sur certaines rivières du fait de la destruction des berges, de la recalibration des cours d'eaux, de la destruction des milieux naturels...

Nous avons donc construit une catiche artificielle sur les berges de l'Elorn, sur la commune de Ploudiry. Nous avons choisi le bois comme matériau, du fait de sa disponibilité sur place (rondins pour les murs, perches et branchages pour la toiture), mais on peut aussi en construire avec toutes sortes de matériaux. Ca chantier a été



Quelques étapes de la fabrication de la catiche



Des participants posant à côté de la catiche terminée

réalisé avec l'aide du Syndicat de l'Elorn (dans le cadre des actions *Natura 2000*), de ma maître de stage et des stagiaires de l'AAPPMA de l'Elorn et de la Maison de la Rivière. Une autre a ensuite été construite par les stagiaires sur le projet de sentier pédagogique de la Maison de la Rivière.

C'est en menant des actions comme celles-ci et beaucoup d'autres que nous arriverons peut-être à rencontrer plus souvent la Loutre dans les rivières Bretonnes !

■ Angelo DELEFORTRIE



La catiche



n° 5 - Décembre 2011

Lettre de liaison du réseau des Havres de Paix pour la Loutre



Exprimez-vous !

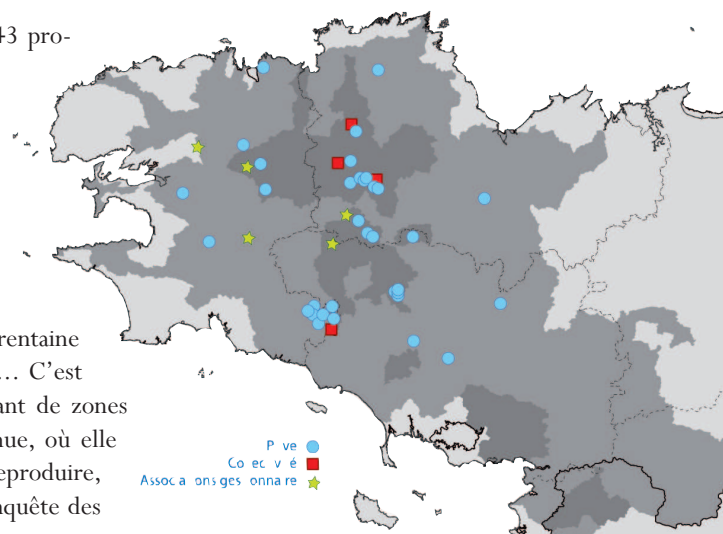
La « Catiche » est votre bulletin de liaison. Comme S. & C. Le Meur ou A. Delefortrie vous pouvez, je n'ose écrire « devez », vous aussi, faire part de vos expériences (création de Havres de paix, construction de catiche, ...). N'hésitez pas à exprimer aussi vos attentes. Que souhaitez-vous y trouver : conseils techniques, documentations pour mieux connaître loutre et autres mammifères semi-aquatiques, ... ?

La loutre est une espèce à très faible densité exigeant un vaste domaine vital, essentiellement linéaire. En conséquence, elle a besoin d'un réseau, tout aussi vaste, de sites favorables à sa survie, de zones de refuge où sa tranquillité soit assurée. L'objectif du Réseau de Havres de Paix est de garantir cette disponibilité de sites vitaux. A ce jour, il reste encore modeste et centré sur le noyau de population du Centre Bretagne où l'espèce n'a jamais disparu (cf. carte p. 1). Actuellement, la reconquête des bassins versants par l'espèce se poursuit vers le littoral et vers l'Est et le Sud-Est. Le réseau doit impérativement suivre ce retour, mais aussi devancer le front de recolonisation pour faciliter et garantir le retour de Kidour. N'hésitez pas à informer amis, communes, ... de l'existence de ce programme pour étendre le réseau vers le littoral et de nouveaux bassins versants, même si Kidour n'y est pas encore arrivée. N'hésitez à la devancer. Elle ne s'en offusquera pas et recevra par avance ses remerciements. Le GMB est à votre disposition pour vous fournir l'aide nécessaire.

■ Xavier GREMILLET,
Président du GMB

Quoi de neuf, Ki-Dour ?

Vous êtes actuellement 43 propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour votre protégée, totalisant environ 250 ha de parcelles sous convention avec le GMB, pour environ une trentaine de kilomètres de berges... C'est modeste, mais c'est autant de zones où la Loutre est bienvenue, où elle peut se cacher voire se reproduire, pour poursuivre sa reconquête des cours d'eau bretons...



Le réseau des Havres de Paix en septembre 2011

Protéger la Loutre, c'est aussi protéger les espèces et les milieux où elle vit, ou avoir la chance de faire de belles observations. Alors... n'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le

réseau de ces zones de tranquillité, et ainsi leur donner plus de poids !

■ Catherine CAROFF

La Loutre et vous, témoignage...

Sylvie et Christian Le Meur ont créé un Havre de Paix à Arzano (29), en même temps que deux autres propriétaires de la commune voisine de Guilligomarc'h. Depuis, ces pionniers ont été suivis par six autres propriétaires privés ainsi que la commune d'Arzano, au site du Moulin du Roc'h. S'ils savaient que la Loutre était présente dans le secteur, ils n'avaient pas encore eu la chance de l'observer, jusqu'à ce que...

Au mois de mai 2005, nous avons créé un Havre de Paix pour la loutre sur notre propriété se situant sur un affluent du Scorff. Grâce aux conseils du GMB nous avons appris à décoder les différentes traces de passages de loutres ainsi que les épreintes fréquentes sur ce secteur du Scorff. Au mois d'avril 2011, après de longues périodes d'observations, j'ai eu le plaisir voir une jeune loutre descendant la rivière

en pleine après-midi. Ce fut un moment de courte durée mais quel plaisir car nous avons été je le pense toutes les deux aussi surprises l'une que l'autre. Depuis ce moment nous redoublons d'attention car qui sait, peut-être qu'un jour, accompagnée de mon appareil photo - que je ne quitte plus - nous nous recroiserons.

■ Sylvie LE MEUR

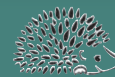
La Catiche n° 5 • Décembre 2011 • 1

Faites-nous part de vos observations sur votre Havre de Paix

Le GMB prévoit pour 2015 la parution d'un Atlas des mammifères terrestres de Bretagne. Pour qu'il soit le plus complet possible, il a besoin de vous tous, que vous soyez naturaliste ou pas. Alors, si vous observez des mammifères (ou des indices de leur présence) dans votre Havre de Paix, mais aussi en promenade, au bord des routes (même un animal mort est une information intéressante !) etc., n'oubliez pas de nous en faire part !

Comment participer ? Soit en ligne sur le site du GMB (en trois clics c'est fait), soit, si vous n'avez pas Internet, en demandant des fiches à remplir au GMB (cf. ci-contre). En outre, vous trouverez avec votre Catiche une brochure «Les mammifères de la campagne Bretonne», réalisée dans ce cadre.

Tout savoir sur l'Atlas, envoyer ses observations, télécharger les guides d'identification, protocoles scientifiques etc. : www.gmb.asso.fr/Atlas.html





Soline Désiré

Dans les numéros précédents, nous vous donnions quelques clés pour apprendre à identifier les épreintes (crottes de la Loutre), mais aussi les empreintes, les restes de repas etc. Voici un extrait du carnet de terrain de Franck Simonnet¹, pour illustrer ce qu'un oeil préparé à la reconnaissance de ces indices peut tirer comme informations. Il est vrai que ces observations, faites en hiver dans les Monts d'Arrée, avaient été facilitées par la neige, donnant la chance exceptionnelle de suivre les pistes empruntées par les animaux. Exceptionnelle ? Peut-être de moins en moins, si on en croit les tendances actuelles de la météo, au moins en Centre-Bretagne.

Alors, si cet hiver vous ne pouvez plus sortir de chez vous car votre commune n'a pas encore investi dans un chasse-neige, peut-être aurez-vous le temps de vous promener dans les paysages blancs, et la chance vous aussi d'en savoir un peu plus sur la Loutre qui fréquente votre rivière, ainsi que sur d'autres occupants des lieux !

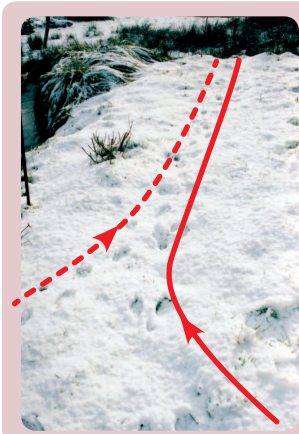
Alors, si cet hiver vous ne pouvez plus sortir de chez vous car votre commune n'a pas encore investi dans un chasse-neige, peut-être aurez-vous le temps de vous promener dans les paysages blancs, et la chance vous aussi d'en savoir un peu plus sur la Loutre qui fréquente votre rivière, ainsi que sur d'autres occupants des lieux !

¹ chargé de mission «mammifères semi-aquatiques» au GMB

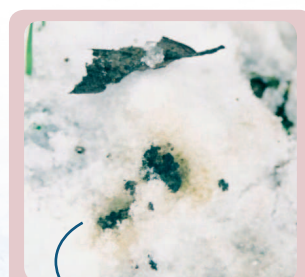
Les carnets d'un pisteur de loutres

- Loutre 1
- - - Loutre 2
- Renards
- Epreinte

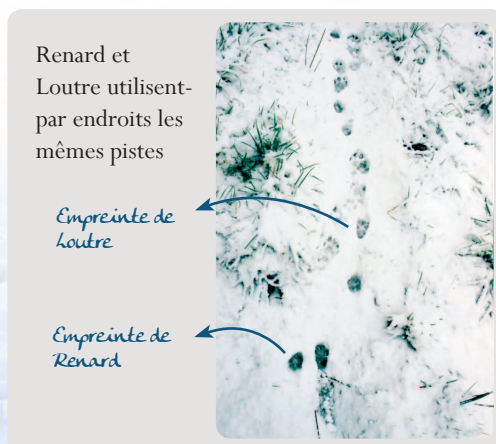
Suivi de 10h à 12h30
Fonte de la neige à partir de 11h30
Épaisseur de la neige : 6 à 8 cm



Les 2 voies de loutres se rejoignent ! Elles semblent contemporaines car recouvertes de la même quantité de neige. L'une (Loutre 2) est plus petite (m ?).



Épreinte très fraîche déposée dans la neige, sur une pierre déjà marquée quelques jours avant.

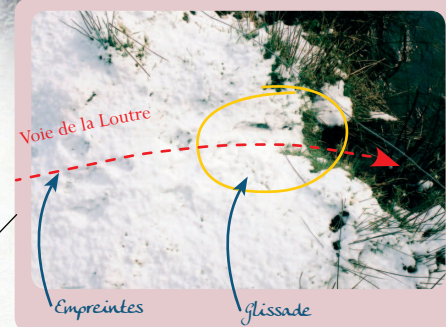


Renard et Loutre utilisent par endroits les mêmes pistes

Empreinte de Loutre
Empreinte de Renard



Les 2 voies sont «mêlées»



Voie de la Loutre
Empreintes
glissade



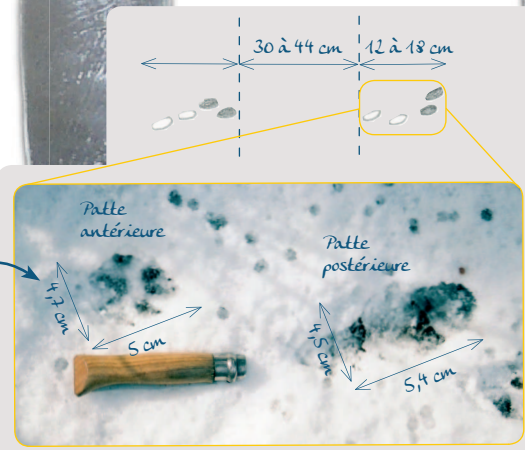
La piste d'un autre occupant des lieux : le Ragondin

Empreinte de petit rongeur (campagnol agreste ?)

Présence de petites empreintes (2,5 x 3 cm) dans celles de la Loutre.

La Loutre fait une petite glissade dans la boue avant de se mettre à l'eau.

Empreinte de mustélidé (Martes foina ?). Elles contiennent de petites empreintes d'un autre petit mustélidé.



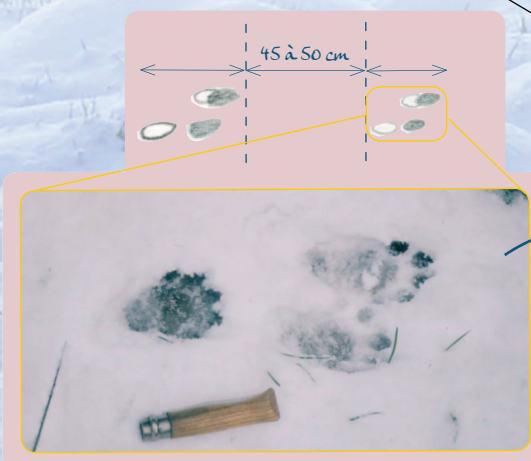
La piste du renard se perd dans des zones très humides où la neige fond.

Un renard a traversé le pont de pierre avant d'aller flairer l'épreinte. Il est donc passé après la Loutre, ce qui est confirmé par ses empreintes parfois imprimées dans celles de la Loutre.

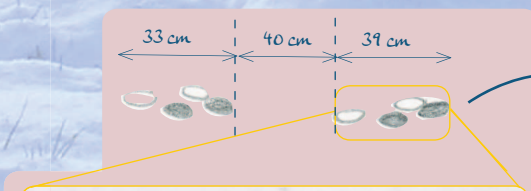
La Loutre est sortie de l'eau au pied d'un touradon pour couper le méandre quelques mètres avant de retourner dans l'eau. Elle a déposé une autre épreinte.



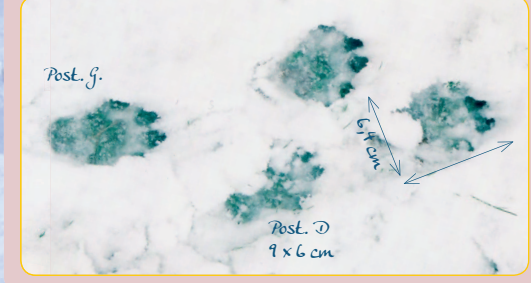
Empreinte de Loutre (I ?)



Allure rapide de la loutre : pattes rassemblées et grands pas.

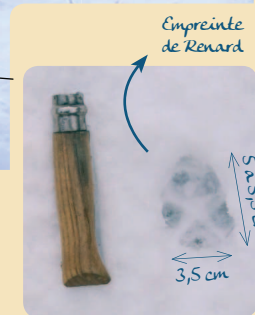


Allure lente de la loutre : pattes écartées et petits pas



2 épreintes :
- une toute fraîche
- une âgée de quelques jours
La Loutre est passée sous le pont

Le Renard semble avoir capturé (ou tenté de le faire) une proie sur la berge (Campagnol amphibie ? agreste ?). La voie suit ensuite sur quelques mètres celle d'un Héron.



Empreinte de Renard



Les pistes suivies montrent le passage de 2 loutres adultes, probablement un mâle et une femelle, et d'au moins 2 renards. C'est la présence, en un point, de deux tailles d'empreintes (recouvertes par la même épaisseur de neige, donc simultanées) qui confirme la présence de deux loutres. La loutre 1 (I) a remonté le cours d'eau alors qu'il ne neigeait plus. La loutre 2 (m) a descendu le cours d'eau alors qu'il neigeait encore. Il semble qu'elles se soient cotoyées avant ces trajets.

Tout le long de la piste de la loutre 2, de petites empreintes sont visibles, systématiquement dans celles de la loutre. On trouve aussi ce type d'empreintes dans celle d'un petit mustélidé. S'agit-il d'un loutron, d'un renard, d'un vison ou d'un putois qui utilise la voie pour progresser plus facilement ? La neige tombée après le passage des animaux ne permet pas d'y répondre.